



N°35
Mars 2014

SAMDO AVENIR

Association reconnue d'intérêt général n°004400529 – Rue du Barri – Lincel – 04870 Saint Michel-l'Observatoire – France
Téléphone : 04.92.76.68.45 - Mail : samdoavenir@samdoavenir.org - Site internet : samdoavenir.org

ASSEMBLEE GÉNÉRALE

ASSEMBLEE GÉNÉRALE

12 avril 2014



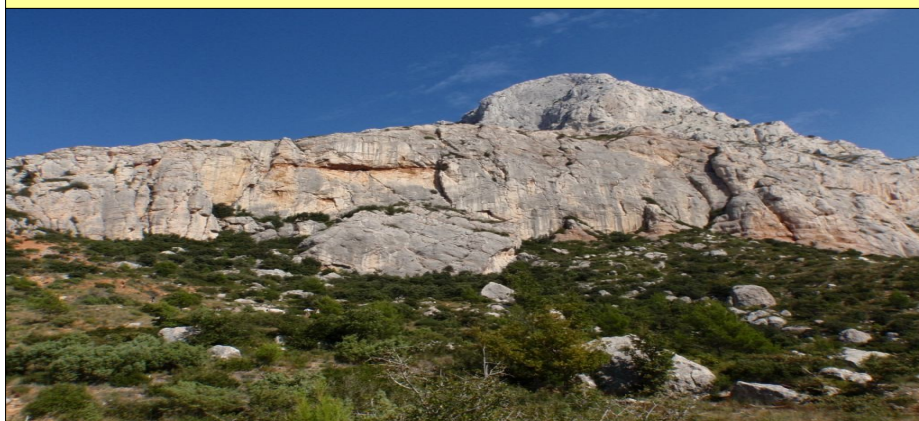
DE MANISHA...

Depuis quelques années déjà, notre assemblée générale est aussi l'occasion de nous retrouver et, pour certains, de profiter d'une petite escapade sur le weekend.

Cette année, nous avons prévu notre rencontre aux Milles, commune d'Aix en Provence, et pour la première fois c'est en pleine campagne que nous nous réunissons.

En effet, Marc Roussel, un de nos fidèles adhérents marseillais, nous accueille à « la Maison de la Ruralité ».

Nous vous attendons nombreux !



Au programme :

Samedi 12 avril

13h30 : accueil à la Maison de la Ruralité

14h00 : découverte de l'aqueduc de Roquefavour et de son oppidum

Si météo défavorable, visite du mémorial des Milles

17h00 : assemblée générale

19h30 : apéritif offert par l'association suivi d'un dîner partagé style « auberge espagnole » où chacun fait découvrir une spécialité de sa région

Dimanche 13 avril

9h00 : randonnée découverte de la montagne Sainte Victoire et visite du prieuré avec Marc Roussel, président de l'association « Les amis de Sainte Victoire ». Temps de marche : 4h30 aller/retour - Dénivelé : 550m

Si météo défavorable, visite de la maison Sainte Victoire à Saint Antonin

Namaste et Bonjour !
Je suis très ravie de vous lire.
Je m'excuse pour cette réponse tardive car j'étais en congé. Je suis de retour seulement aujourd'hui après avoir terminé mes examens de Master 2. C'était pas terrible mais j'ai essayé de faire mes meilleurs. Comme je ne suis pas allée à la fac pendant l'année, c'était un peu plus difficile pour moi.

Il commence à faire beau ici. On a le beau soleil pendant la journée depuis deux jours.

Concernant les enfants, ils étaient au village pendant leur vacances scolaires d'hiver (1er janvier-15 Février), ils étaient super contents de voir leur famille. Je les ai vu le 14, et ce jour là, ils étaient en train de se préparer pour le lendemain : finir leur devoirs, laver les uniformes.

Malheureusement, je ne suis pas y allée avec l'appareil, alors je n'ai pas de photos. Mais j'ai quelques celles quand on avait pris pendant une sortie à "Fun Park".

J'ai eu Nima Dorjee de Samdo au téléphone, il y a 3 jours, et il m'a dit qu'il y neige légèrement mais l'école commencera seulement après 2 mois à peu près.

Concernant notre bureau, on a quelques groupes qui arrivent ce samedi et la saison

va commencer avec ça.

On se prépare pour les accueillir.

Mes meilleures Salutations

à toute l'équipe

de Samdo Avenir.

Bien à vous



Manisha Pokhrel

CONSEIL D'ADMINISTRATION LYON – Samedi 15 février 2014

Présents : Nicole MASSEL, Bruno ICARDI, Gérard PERISSIN, René HAON, Michèle UGHETTO

Présents via Skype : Valérie JORIOT, Jean-Louis RIGOT

Absents excusés : Myriam BEVILLON, Hervé OUDOT

1/ PREPARATION DE LA PROCHAINE A.G.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Conformément aux statuts associatifs, 2014 est une année de renouvellement des membres du C.A.

Hervé OUDOT et René HAON ne se représenteront pas ; la décision de Bruno ICARDI dépend du résultat des élections municipales dans la commune où il est candidat.

Un appel à candidatures doit être lancé en amont de l'A.G., en ciblant également le profil des candidats : disponibilité, capacités rédactionnelles, compétences en conception graphique...

2/ PROJET DE MAISON DES JEUNES

Pour mémoire, le projet est initié par Philippe THOUVENY, architecte nancéien. Il consiste en une construction sur deux niveaux, avec une grande salle commune au rez-de-chaussée, et 4 salles à l'étage pour un club informatique, un office de tourisme, un espace pour les jeunes et un espace pour les femmes.

Le coût prévisionnel s'élève à 27.500€.

L'association de Philippe THOUVENY, Namaste Saathi, assurerait un financement de 12.000€, resterait donc à financer 15.500€.

René a fait une rapide analyse technique du projet et a émis certaines réserves.

De fait, ce projet suscite débat :

Le C.A. est unanime pour en reconnaître l'intérêt, d'autant qu'il résulte d'une attente de la population ; il équiperait également Samdo d'un pôle d'attraction moderne sur la route du Larkya Pass, au moment où Shyala et Samagaon rivalisent de réalisations immobilières...

Mais le C.A. exprime également le souci de préserver l'authenticité architecturale de Samdo.

Et de nombreuses questions se posent : le projet n'est-il pas surdimensionné ? comment conduire le chantier ? avec quelle équipe d'ouvriers et quelle maîtrise d'œuvre ? comment résoudre le problème d'approvisionnement en matériaux, et notamment en bois ? comment résoudre les difficultés techniques et physiques que pose le parti-pris architectural ?

Il est demandé à René de prendre contact avec Philippe THOUVENY, avant la prochaine assemblée générale, pour obtenir réponse à ces multiples questions.

3/ FONDS DE SECOURS D'URGENCE MEDICALE

L'hélicoptage vers Katmandou de Tsering Norbu, père de Karsang, en fin d'année 2013, a ravivé la nécessité d'un fonds de secours pour les besoins médicaux des habitants de Samdo.

Le Conseil d'Administration valide unanimement le projet, et décide d'y affecter 5.000€. Cette somme sera directement versée à Samdo Bavishya, mais il conviendra d'interroger sur Catherine sur les modalités de mise à disposition de ce fonds : une trésorerie minimale pour les achats de médicaments, un compte bancaire, une prise en charge des frais par S.B. ?

PRESENTATION DES COMPTES 2013

Résultat global :

Excédent à la clôture de l'exercice 2013 = **+ 2 089,15€**

Excédent cumulé (trésorerie disponible) = **26 709,22€**

(Hors solde de la vente des articles et des calendriers).

Cotisations :

Les cotisations sont affectées aux frais de fonctionnement de Samdo Avenir (France) : assurance, frais postaux, organisation de l'AG, frais bancaires, hébergement web

Solde 2012 + Entrée 2013 – Sorties 2013

1 057,80 + 1 345 (+ 552,42) – 1 037,61 = **+ 1 917,61€**

A noter, la forte augmentation des frais postaux (liés aux envois d'articles et donc à l'importance des ventes)

Compte tenu du niveau de l'excédent atteint cette année, Valérie propose d'affecter 1.000€ au poste « Dons » en 2014. Accord du C.A.

Dons :

Les dons sont affectés aux frais de fonctionnement de Samdo Bavishya (Népal) et aux projets : Club des Jeunes, Maison des femmes, dispensaire...

Solde 2012 + Entrée 2013 – Sorties 2013

16 206,41 + 3 296 – 2 577,72 = **+ 16 924,69€**

A noter : Poste en léger excédent (+ 718€)

- Forte baisse des dépenses Santé : arrêt du versement du salaire de l'infirmière mais prise en charge d'un séjour hospitalier

- Financement du Club des jeunes (494)

Parrainages :

Les parrainages sont exclusivement affectés aux frais de scolarité : à Samdo, Samagaon, à la Namgyal School de Katmandou, et aux études de tourisme de Tsering Dolma.

Solde 2012 + Entrée 2013 – Sorties 2013

6 463,79 + 16 193,50 – 16 479,95 = **+ 6 177,34€**

Nombre de parrainages = équivalent 107,96

A noter : Poste équilibré

- Les intérêts des livrets A et « Association » ont été versés au compte Cotisations)

- Seulement 24,33€ pour l'école de Samagaon

- Ecole de Tourisme : 236,38€

- Ecole de Samdo : 4 085,56€ (principalement les salaires)

- Namgyal School = 11 684,53€ dont Scolarité (7.071,20€) + Fournitures (337,57€) + Uniformes (443,45€) = 7 852,22€ (soit 67%)

- Vie à Katmandou (dont foyer de Sitapaéla) = 3 832,31€

Le Conseil d'Administration interrogera Catherine sur la durée des études de tourisme de Tsering Dolma, qui ont débuté en 2011, après qu'elle ait abandonné les études d'infirmières.

Ventes :

Versement du bénéfice 2012 aux femmes : **1 593€**

Marge positive sur la vente des calendriers et des cartes postales : **135€**

Bénéfice 2013 sur les ventes d'articles de tissage au 31/01/14 (incluant les ventes de Noël encaissées en janvier, soit 1.254€) à verser aux femmes = **2 068,84€**

4/ SITUATION DES COMPTES 2014

Situation au 14 février :

Cotisation : + 465 €

Dons : + 2 104€

(dont 1 464€ de la famille ROQUES)

Parrainages : +4 971€ soit l'équivalent de 33,14 parrainages à 150€

5/ SUPPORTS DE COMMUNICATION

Bruno a réalisé trois posters photographiques sur les thèmes de la centrale hydro-électrique, de l'école, et de la maison des femmes.

En y apportant quelques améliorations, le support est intéressant pour présenter notre association et le village de Samdo lors de l'assemblée générale et à l'occasion d'expositions.

D'autres thématiques seront donc présentées : la jeunesse de Samdo (cyber-café, activités sportives...), la construction de l'école, la Namgyal School, la vie des enfants à Katmandou (foyer, sorties...), le village de Samdo, l'environnement de Samdo, un trombinoscope des personnages... Pour commencer !

6/ PUBLICATION D'UN NOUVEAU FLYER

Le flyer réalisé en 2012 nécessite aujourd'hui quelques actualisations.

Il est convenu de le concevoir et de l'imprimer en France, par souci de facilité et de rapidité.

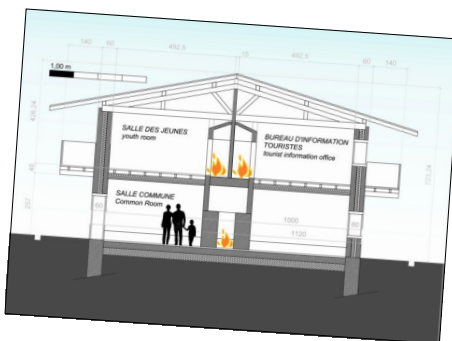
Il est également décidé d'en modifier le format et d'opter pour un triptyque.

Enfin, le texte sera traduit en anglais pour une meilleure promotion de l'association à Samdo.

7/ FINANCEMENT DES PROJETS

Maison des Jeunes :

Déjà examiné précédemment, le financement de ce projet peut être assuré par Samdo Avenir, afin de réduire son excédent de trésorerie.



VTTO Sommet :

Le projet initié par Frédéric BERTRAND a été reporté en 2015, mais sa proposition d'aide financière tient toujours.

Le dossier générique de présentation de l'association sera actualisé.

A cet égard, les perspectives budgétaires élaborées par Jean-Louis sont d'un grand intérêt prospectif.

Elles permettent notamment de mesurer le besoin de financement des actions de longues durées, telles que la scolarité, plutôt que des projets spécifiques : ainsi, l'association doit prioritairement renforcer et développer les parrainages (qui financent la scolarité), tandis que les dons, plus aléatoires, pourront être combinés aux demandes de subventions pour financer des actions ponctuelles.

La séance est levée à 17h15.

Une première : un C.A. en vidéo-liaison avec Valérie et Jean-Louis !



NEWS (2)

NEWS FROM NYIMA

Cher sympathisants, Tashi Deleck pour vous tous. J'espère que vous êtes tous bien et que tout va bien là-bas. Ici, nous sommes tous bien mais il fait un peu froid. Bien sûr il fait froid parce que nous sommes à la base de la montagne.

Tashi Deleck to all !

Yesterday we gather at Gompa and prepare meal at Gompa by Youth of Samdo. I shown His Holiness speech about modern science and Buddhism concepts about science. Every boy enjoy it and feel very happy to hear his Holiness speech. I plan in future too I will try to continue to show videos related to Religion, culture, environment so on.

Thank you

Nyima Dorjee (Jr.)

Samdo Avenir Representative (France), Youth Club Vice President, Samdo settlement welfare Member, Samdo Volunteer Health Worker





les actus du Népal vues par René HAON

La liberté religieuse et la démocratie : « *Pas de démocratie sans liberté religieuse* », explique Chandi Prasad Rai, membre du Parti communiste unifié du Népal (marxiste-léniniste) et tout juste entré à l'assemblée constituante. Un avis partagé par des minorités ethniques au Népal qui s'inquiètent de la montée de l'extrémisme hindou, y compris au sein de l'Assemblée, où certains groupes de pression voudraient obtenir le retour de la monarchie et la restauration de l'hindouisme comme religion d'Etat. Ces derniers temps, en particulier dans le cadre des élections législatives et au moment des fêtes de Noël, les chrétiens ont été les cibles de plusieurs attaques. (Source : www.aleteia.org/fr/international/actualites/nepal-restauration-la-liberte-religieuse-pour-etablir-la-democratie-5340261135679488)

Première réunion de l'assemblée constituante : Après un délai de deux mois, la nouvelle Assemblée constituante népalaise s'est réunie pour la première fois mercredi afin de s'attaquer à sa principale tâche : rédiger une nouvelle constitution pour un pays qui n'en a plus depuis cinq ans. Le chef du parti du Congrès népalais, Sushil Koirala, a déclaré que la constitution serait prête d'ici un an et que l'assemblée s'entendrait rapidement sur la formation d'un gouvernement de coalition. Le parti de M. Koirala est celui qui détient le plus de sièges dans l'assemblée, mais il n'a pas la majorité. L'Assemblée constituante a été élue le 19 novembre, mais elle n'a pas pu se réunir parce que le Parti communiste unifié du Népal (maoïste), composé d'anciens rebelles, dénonçait de présumées irrégularités électorales. Les maoïstes ont finalement accepté de participer à l'assemblée. Une constitution devait être rédigée par une assemblée élue en 2008 après la fin de l'insurrection maoïste et le renversement de la monarchie, mais l'assemblée a été déchirée par des rivalités internes et n'a jamais achevé ses travaux. L'assemblée a été dissoute en 2012 et de nouvelles élections ont été organisées. Il a fallu des mois pour que les partis politiques s'entendent sur le déroulement du scrutin. Ils ont finalement convenu que les élections soient organisées par un gouvernement intérimaire dirigé par le juge en chef de la Cour suprême afin qu'aucun parti n'ait un avantage sur les autres. (Source : www.985fm.ca/international/nouvelles/l-assemblee-constituante-nepalaise-se-reunit-enfin-295535.html)

La liste noire 2014 des compagnies aériennes : La liste des compagnies aériennes interdites de vol dans l'espace aérien de l'Union européenne a été mise à jour en décembre 2013. Toutes les compagnies aériennes du Népal font désormais partie de cette liste noire. (Source : www.dossierfamilial.com/actualites/la-liste-noire-2014-des-compagnies-aeriennes-13476.html)

Le voyage sans retour des esclaves népalais : Ils tiennent d'une main crispée leur carte d'embarquement, promesse d'une vie meilleure qui commence ici à l'aéroport international de Katmandou. Ce matin, ils sont une trentaine en file devant le guichet dédié aux ouvriers qui partent travailler en Malaisie et dans le Golfe. N'ayant jamais pris l'avion, ces jeunes montagnards sont intimidés. Ils vont rejoindre le flot des 400 000 Népalais, dont 9 % de femmes, qui s'envolent chaque année. En tout, ils sont 2,5 millions à vivre sous contrat temporaire à l'étranger, l'Inde non comprise. Leur nombre est en hausse de 13 % par an et ils reviennent généralement au pays au bout de deux ou trois ans. Le bon côté de cette immigration est que l'argent rapatrié correspond à 25 % du PIB du Népal : un eldorado pour un pays frappé par la misère. Le mauvais côté est que l'expérience peut tourner à l'enfer. Main d'oeuvre bradée sur un marché globalisé, ces Népalais sont les esclaves des temps modernes. Le quotidien *The Guardian* et Amnesty International ont alerté sur les cas de Népalais morts cet été au Qatar, "traités comme du bétail" par certaines compagnies, sur les sites de construction du Mondial de football 2022. Le constat a choqué le monde occidental. Pour acheminer cette main d'oeuvre qui a désespérément besoin de travail, on trouve quelque 700 agences de recrutement à Katmandou, aux noms qui font rêver : Blue Sky, SOS, River, Lucky, Florid, Paradise... Un rêve qui a un coût entièrement à la charge du candidat au départ : 1 000 dollars. Pour un voyage trop souvent sans retour. (Source : www.lepoint.fr/monde/le-voyage-sans-retour-des-esclaves-nepalais-31-01-2014-1786292_24.php)

Identifier les causes de la pauvreté des zones rurales montagneuses au Népal : Malgré six décennies d'activités de développement et près d'un milliard de dollars d'aide étrangère chaque année, le Népal peine toujours à combattre la pauvreté rurale. Selon les chiffres du Fonds international de développement agricole (FIDA) – une agence spécialisée des Nations Unies – pour l'année 2010, le Népal compte environ 8,5 millions de pauvres ruraux. Le pays occupe la 157^e position de l'Indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Deux tiers de la population népalaise dépendent de l'agriculture pour leur bien-être économique, et la Banque mondiale rapporte que ce secteur contribue au PIB du pays à hauteur de 40%. Le problème est en partie géographique. Atteindre les communautés rurales de ce territoire enclavé de 30 millions d'habitants, d'une superficie équivalente à plus de la moitié du Royaume-Uni, s'avère complexe en raison de la rareté et du piètre état des routes. Selon les experts, le manque de cohérence des approches de développement vis-à-vis des besoins des bénéficiaires serait l'autre pendant du problème. « À l'heure actuelle, bon nombre des interventions de développement menées au Népal ne comblent pas ce que l'on appelle le "last mile gap" [le dernier kilomètre], si bien que de nombreux services n'atteignent jamais le dernier village en bout de chemin – le plus éloigné de la route – notamment les informations de base sur les types d'amélioration disponibles dans la région », a dit Dhruvad Choudhury, responsable régional de programme auprès du Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes (ICIMOD). « Les communautés rurales des zones montagneuses, par exemple, ont du mal à profiter des interventions de développement pensées pour le reste du pays. Il est important d'ajuster les programmes en fonction des spécificités locales, du climat, des contraintes d'accès, et de la manière dont les communautés réagissent au changement », a dit M. Choudhury, en citant le rapport 2011 de l'ICIMOD (Comprendre la pauvreté des zones montagneuses de l'Hindu Kush-Himalaya). Pour que cela change, il est nécessaire de s'orienter vers une valorisation des contributions locales, un allongement des délais d'engagement, et une reconnaissance du potentiel des transferts de fonds pour contribuer au développement. (Source : www.irinnews.org/fr/report/99644/analyse-identifier-les-causes-de-la-pauvrete-des-zones-rurales-montagneuses-au-nepal)

La discrimination à l'égard des femmes et des jeunes filles a des conséquences douloureuses : En raison de discriminations généralisées et systémiques fondées sur le genre au Népal, des centaines de milliers de femmes souffrent d'un problème de santé reproductive très douloureux qui les empêche d'effectuer certaines tâches quotidiennes, tandis que leur famille et la société les mettent souvent à l'écart, écrit Amnesty International dans un nouveau rapport rendu public jeudi 20 février. Le prolapsus utérin – un problème de santé handicapant se caractérisant par la descente de l'utérus dans le vagin – est en relation avec les discriminations restreignant fortement la capacité des femmes et des jeunes filles à prendre des décisions concernant leur santé sexuelle et reproductive. Des conditions de travail éprouvantes, des mariages précoces et un trop grand nombre de grossesses sont des facteurs contribuant à cette affection. (Source : www.amnesty.org/fr/news/nepal-widespread-gender-discrimination-has-triggered-sexual-and-reproductive-rights-crisis-2014)